

Discours de Fort-Lamy, 10 août 1960

Discours prononcé par André Malraux,
Ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles,
à l'occasion de la proclamation de l'indépendance du Tchad.

Fort-Lamy [N'Djamena], 10 août, peu avant minuit.

Voici donc que ce jour de fraternité s'achève et que commence l'histoire ; bientôt va s'élever la salve solennelle qui salue d'indépendance des peuples comme elle salue la naissance des rois, et qui retentira dans la mémoire de vos enfants pendant toute la vie de votre nation.

Nuit d'autant plus émouvante pour nous que votre destin et celui de la France Libre se sont accomplis côté à côté. C'est de cette ville qu'est partie l'épopée qui conduisait le général Leclerc à Strasbourg ; c'est ici que le gouverneur Eboué a uni la plus noble fidélité à la France à la plus lucide confiance dans les qualités africaines, et posé les principes dont nous fêtons ensemble les suites grandioses. Puissent une rue du général Leclerc et une rue Félix Eboué se rejoindre chez vous, sur une place de l'Indépendance ! Que la France y soit ou non nommée, nous y serons présents ensemble par ce que nous avons de meilleur. La venue du Général de Gaulle a fait du Tchad un des lieux historiques de la France Libre ; son retour, une libre République de la Communauté. Quelles qu'aient été dans le monde entier et pendant tant d'années les conditions de l'histoire, la France peut être fière au moins de notre dialogue

d'aujourd'hui : pour vous, pour nous, pour le monde, cette ville est un rendez-vous de l'histoire et de la liberté.

J'étais ici, vous vous en souvenez peut-être, pour l'anniversaire de votre République. Dans la joie et dans les danses, avec l'enthousiasme saccadé des tam-tams, [c'était] l'heure qui fait dire plus tard dans les temps de détresse : «Les nôtres auront un jour vécu selon leur cœur...» Selon votre cœur et selon le nôtre, car la France, qui a marqué toutes les routes des Croisades des tombes de ses chevaliers, toutes les routes de la Révolution des tombes des soldats de la République – la France, qui proclame aujourd'hui dix indépendances dont aucune n'a connu une goutte de sang, retrouvait dans votre joie une tradition séculaire. En ce temps où tant de ses amis prétendent ne juger la France renaissante que sur ce qu'elle n'a pas encore accompli, salut ! jeune République tchadienne dont la joie est la nôtre, dans les frémissements de la terre africaine !

L'*espoir*, Messieurs les membres du Gouvernement et de l'Assemblée, est un des mots les plus exaltants de l'histoire, parce que l'histoire est faite, entre autres choses, d'une succession de Terres promises. Nous allons vivre les heures de la promesse, et ni vous ni moi ne les oublierons... Mais pour que cette promesse soit tenue, pour qu'il demeure de l'indépendance autre chose que le souvenir d'un temps d'enthousiasme – car il existe maintes formes de dépendances, même dans l'indépendance –, il n'est qu'un recours : l'Etat. Lénine mourant retrouve les rois de Babylone, Cyrus «qui fut le premier à gouverner selon la justice», Richelieu, Saint-Just et Napoléon : «Il n'est pas une révolution, dit-il, qui n'ait renforcé le pouvoir de l'Etat». Les nations ont inventé bien des formes d'Etats, depuis les théocraties de l'ancien Orient jusqu'aux Etats totalitaires ; mais l'histoire des Etats faibles a toujours été celle des nations condamnées. Et ne croyons pas que la force de l'Etat se confonde avec celle de l'économie : Rome était moins riche que Carthage, les Mongols étaient démunis lorsqu'ils conquièrent l'Asie – et nous pourrions penser à quelques Etats contemporains. La France vous lègue une administration et s'il n'y a pas d'Etat sans administration, il ne suffit pas d'une administration pour faire un Etat. Car une administration n'est pas une gérance, mais

l'instrument d'un destin national dont la charge vous incombe : votre destin, une part de celui de la nouvelle Afrique, et par là, peut-être une part du destin du monde...

Vous voici donc, Messieurs, en face du problème millénaire que pose l'histoire à ceux qui reçoivent le «triste et fier honneur» de la faire. Quand vous aurez prononcé, Monsieur le Premier Ministre, les paroles qui vont précéder la proclamation de l'Indépendance de la République tchadienne, les grandes heures de l'espoir commenceront. Sachez alors, qu'à l'Indépendance qui va naître cette nuit dans la joie, je souhaite avec confiance, au plus profond du cœur, l'Etat qui assumera cet espoir fraternel.

Source :

André Malraux, *Discours, allocutions, conférences de presse de M. André Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles, 1958-1969*, s. l. n. d. [Paris, ministère des Affaires culturelles, 1970], n.p. [178 p.], texte n° 17.

*

Le Monde publia le 17 août cette autre version du discours de Malraux (p. 5) :

«Voici donc que ce jour de fraternité s'achève et que commence une nuit de l'histoire : bientôt va s'élever la salve solennelle qui salue l'indépendance des peuples comme elle saluait la naissance des rois, et qui retentira dans la mémoire de vos enfants pendant toute la vie de votre nation. Nuit d'autant plus émouvante pour vous que votre destin et celui de la France libre se sont accomplis côte à côte. C'est de cette ville que partit l'épopée qui conduisit le général Leclerc à Strasbourg : c'est ici que le gouverneur Eboué a uni la plus noble fidélité à la France à la plus lucide confiance dans les qualités africaines...

«La venue du général de Gaulle a fait du Tchad un des lieux historiques de la France libre ; son retour, une livre République de la Communauté. Quelles qu'aient été dans le monde entier et pendant tant d'années les conditions de l'histoire, la France peut être fière au moins de cette nuit : pour vous, pour nous, pour le monde, elle couronne nos rendez-vous de l'histoire et de la liberté...

«En ce temps où une liberté incertaine a si souvent la couleur du sans, je salue la jeune République tchadienne dont l'espoir est le nôtre, dans l'exaltation de cette nuit historique.»

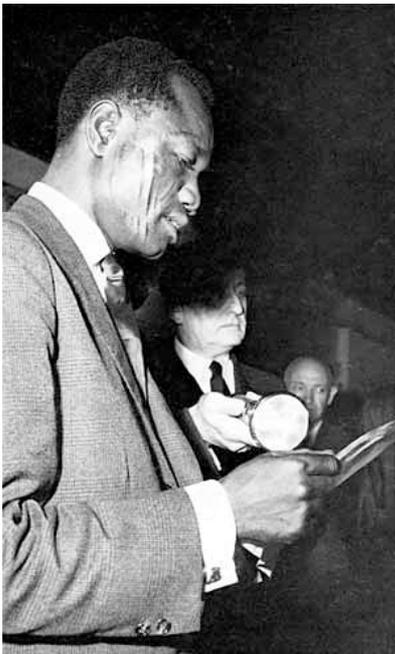
François Tombalbaye, Premier Ministre de la République du Tchad, prononce le discours de l'Indépendance :

Tchadiens,

Dans quelques minutes, notre peuple aura gagné le droit de disposer de lui-même, le droit de choisir lui-même sa propre voie, le droit de figurer parmi le concert des nations, égal en dignité aux plus grandes.

Nous sommes fiers et joyeux, en cet instant unique. Nous sommes aussi résolus et décidés. Un peuple majeur se fait respecter, mais il n'oublie pas ses devoirs : devoir civique du travail et de la discipline, devoir d'honneur, du respect des alliances et des amitiés. Une nouvelle journée va commencer. La République du Tchad souveraine n'oubliera pas qu'elle est grande et qu'elle est belle. Elle n'oubliera pas ce qu'elle doit à la France et au général de Gaulle.

Tchadiens, crions notre joie : il est minuit. Je proclame solennellement que le Tchad est indépendant et souverain !



François Tombalbaye proclame l'Indépendance du Tchad, tandis qu'André Malraux tient la torche électrique qui lui permet de lire son discours.

Le 12 août, l'Assemblée Nationale du Tchad élit M. François Tombalbaye Président de la République.